



# INSCRIPTION

**Toussaint 2024 28-31 octobre**

Nom de Famille :.....  
Prénom 1<sup>er</sup> enfant:.....Date de naissance : .....  
Prénom 2<sup>ème</sup> enfant :.....Date de naissance : .....  
Prénom 3<sup>ème</sup> enfant : .....Date de naissance : .....  
Prénom 4<sup>ème</sup> enfant : .....Date de naissance : .....  
Noms et prénoms du responsable légal : .....  
Mail : .....  
Portables joignables au moment du patronage (nom et lien avec l'enfant) :  
.....  
.....  
.....

Jours choisis :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi

**Informations diverses** que vous souhaiteriez nous communiquer (santé, allergie, port de lunettes, etc...) en précisant à chaque fois le nom de l'enfant concerné

.....  
.....  
.....

## **TARIFS**

L'adhésion à l'association ACEL Patronage Croix Blanche est de 25€ par famille et par an (obligatoire).

La participation financière aux sessions est de 10€ par enfant et par jour, 8€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant, 6€ pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> enfants. Tout parent qui se rend disponible pour animer un atelier bénéficie d'une journée gratuite pour ses enfants.

Le règlement se fait :

- par virement sur le compte domicilié au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8060 2900 0204 5380 155

BIC : CMCIFR2A

- par chèque à l'ordre de : ACEL Patronage la Croix Blanche

- par espèces.

En aucun cas le coût ne doit être un obstacle, n'hésitez pas à nous en parler.

## Autorisations diverses



**Si votre enfant est récupéré par un enfant de moins de 16 ans, il convient de compléter l'autorisation parentale disponible auprès de l'animateur(trice).**

Indiquez les personnes autres que les parents :

Nom et prénom : .....  
Lien avec l'enfant : ..... est autorisé (e) à venir chercher

✓ J'autorise mes enfants à quitter seuls le patronage :

OUI

NON

✓ J'autorise mes enfants à participer à toutes les activités y compris les éventuelles sorties organisées

OUI

NON

✓ J'autorise à diffuser les photographies de mes enfants dans les supports de communication (plaquette d'info, site internet, etc.) :

OUI

NON

*En cas de maladie ou d'accident bénin, le personnel d'encadrement n'étant pas habilité à donner des soins, vous serez prévenus et devrez venir chercher votre enfant au plus vite. En cas d'accident grave, votre enfant sera transporté à l'hôpital par les pompiers ou le SAMU selon la décision des services d'urgence.*

**J'autorise l'association à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident de l'un de mes enfants**

OUI

NON

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et m'engage à communiquer toute modification à l'association ACEL Patronage de la Croix Blanche.et/ou à l'animateur(trice).

J'atteste avoir pris connaissance de la charte de l'enfant accueilli (merci de la rapporter signée)

**SIGNATURE DES DEUX PARENTS ou du RESPONSABLE LEGAL :**